## Position de la Compagnie des Alpes sur les recommandations AFEP-MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

19 décembre 2008 – Le Conseil de surveillance de la Compagnie des Alpes, lors de sa réunion du 16 décembre 2008, a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Considérant que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société, le conseil de surveillance affirme que le "code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF" ainsi modifié est celui auquel se référera la Compagnie des Alpes pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L225-68 du code de commerce.

## Prochains rendez-vous:

Chiffre d'affaires du 1er trimestre : 22 janvier 2009

Assemblée Générale des actionnaires : 19 mars 2009 à 15h

Compagnie des Alpes est un acteur majeur de la production de loisirs actifs en Europe. Elle est présente sur 38 sites dont 17 grands domaines skiables des Alpes (parmi lesquels Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Méribel, Chamonix) et 21 parcs de loisirs (dont Parc Astérix, Grévin, Walibi...), dans sept pays européens : France, Italie, Suisse, Pays-Bas, Belgique, Allemagne et Angleterre.



CDA fait partie des indices SBF 250, CAC mid 100 et CAC mid & small 190. ISIN: FR0000053324; Reuters: CDAF.PA; FTSE: 5755 Recreational services

## Contacts:

Compagnie des Alpes : Kablé Communication Finance Catherine KABLE

Eric GUILPART Céline PASQUALINI

+33.1 46 84 88 79 +33.1 44 50 54 75 + 33 1 44 50 54 73 eric.guilpart@compagniedesalpes.fr catherine.kable@kable-cf.com celine.pasqualini@kable-cf.com